8 AVRIL, JOURNÉE D'ACTIONS ET DE GRÈVE !

Jeudi 8 avril, accompagnant·es des élèves en situation de handicap (AESH), salarié·es de l'énergie, de la santé, du social et du médico-social, des organismes sociaux, des services publics, de la culture, tous et toutes mobilisés et en grève !

Pour la défense et l'amélioration du statut, des garanties collectives, pour l'augmentation des salaires, le dégel du point d'indice, des moyens dans les services publics pour la réponse aux besoins des populations !

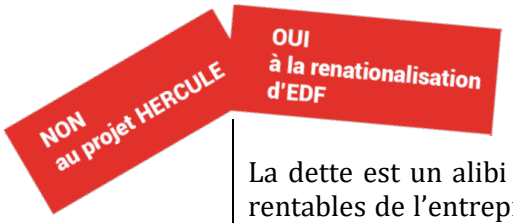

Énergie

La dette est un alibi pour mettre en place le projet Hercule qui privatise les secteurs rentables de l'entreprise. Dette qui est la conséquence du coût de la loi NOME et d'une politique capitaliste qui préfère déverser des dividendes plutôt que d'assurer la pérennité du service public de l'énergie. Mais cette dette relative ne met pas EDF en péril, loin de là.
Avec le projet gouvernemental, Hercule comme Clamadieu, l'inquiétude des salarié·es est réelle : peu ou pas de visibilité sur l'avenir, emplois directement menacés, dégradation des conditions de travail…

Le 8 avril est le jour du 75e anniversaire des nationalisations d'EDF et GDF. Hier, aujourd'hui et demain, l'électricité est un bien vital indispensable qui doit revenir entre les mains de la Nation. La renationalisation d'EDF est la meilleure réponse aux défis de demain.

AESH

En réponse à l'obstination du ministre qui refuse de s'engager vers une amélioration des conditions d'emploi des AESH et à la dégradation de leur mission depuis la création des PIAL, les organisations CGT Éduc'action, FSU, SNALC, SUD éducation appellent les personnels AESH à se mobiliser le 8 avril, dans le cadre d'une journée nationale d'action. En effet, pour le moment, ils et elles sont condamnés à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. On est encore loin d'un véritable métier. Pour l'intersyndicale 41, il y a urgence à engager une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet ; à créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH ; à recruter massivement des AESH à hauteur des besoins des élèves en situation de handicap.

En Loir-et-Cher, avec l'annonce de reconfinement, les AESH sont appelés à faire entendre leurs revendications **lors d'une conférence de presse qui aura lieu à 10h00 devant la Maison des Syndicats de Blois.**

Santé, social, médico-social, services publics, organismes sociaux : même combat !

En juillet 2020, le protocole SEGUR a permis à certain·es salarié·es du secteur sanitaire et des EHPAD d'obtenir un complément de salaire de 183 €. Depuis, grâce aux différentes mobilisations, le gouvernement a concédé la même augmentation aux salarié·es de la Fonction publique hospitalière rattachés à des établissements de santé. **À ce jour, en sont toujours exclus plusieurs milliers d'agent·es du secteur public, 300 000 salarié·es du secteur privé non lucratif, les agent·es de l'UGECAM.**

Il en est de même pour les salarié·es de l'aide à domicile, qui, en Loir-et-Cher, après trois mois de grève du syndicat CGT ADMR 41, et malgré les 1,5 million d'euros arrachés au Conseil départemental et à la fédération ADMR, lors d'une pseudo-négociation de sortie de conflit avec l'employeur, n'ont pas obtenu la satisfaction immédiate de leurs principales revendications. Les salarié·es vont poursuivre la lutte sous d'autres formes pour gagner la satisfaction de ces revendications.

La CGT exige l'égalité de traitement des salarié·es du public et du privé, l'ouverture de réelles négociations salariales sur la base revendicative des 300 € pour tou·tes en incluant les 183 € pour les professionnel·les ne les ayant pas perçus. Cette revalorisation est une juste reconnaissance pour les salarié·es de secteurs dont le niveau de vie et les conditions de travail se dégradent depuis de nombreuses années.

S'inscrivant dans l'appel unitaire interfédéral, l'USD CGT Santé et Action Sociale 41 appellent l'ensemble de ses syndicats et les salarié·es, tout comme la CGT ADMR 41, à un rassemblement devant la Délégation Territoriale de l'ARS, rue d'Auvergne à Blois à 10h30.

Mouvement du monde de la culture des intermittent·es et précaires

Dans le cadre du mouvement national de lutte du secteur culturel et de l'occupation de la Halle aux Grains depuis 15 jours, la CGT soutient les actions en cours. La CGT et le CIP 41 travaillent à la convergence des luttes pour que les intermittent·es rejoignent la journée d'action pour porter leurs revendications : retrait pur et simple de la contre-réforme de destruction de l'assurance chômage, prolongation des droits à l'assurance chômage d'une année au moins pour tous les intermittent·es de l'emploi après la fin de la période de privation de travail, l'élargissement de ce dispositif à tous les travailleur·ses extra et saisonnier·es, baisse du seuil d'heures minimum d'accès pour les primo-entrant·es ou intermittent·es en rupture de droits, mise en place d'un plan de relance directement fléché vers les salarié·es du secteur culturel.

TOUS ET TOUTES ENSEMBLE MOBILISÉ·ES LE 8 AVRIL 2021 !

L'UD CGT 41 APPELLE L'ENSEMBLE DES SALARIÉ·ES, PRIVÉ·ES D'EMPLOIS, RETRAITÉ·ES A VENIR SOUTENIR LES SALARIÉ·ES EN LUTTE, LE JEUDI 8 AVRIL A 11H DEVANT LA PRÉFECTURE DE BLOIS.

Les mesures sanitaires seront respectées, merci de venir avec un masque.
Manifestation déclarée en préfecture non soumise à l'interdiction de plus de 6 personnes.

Blois le 02/03/2021 - IPNS, ne pas jeter sur la voie publique.